

Maître d'ouvrage : GPM En savoir +

Présentation du projet :

Construction d'infrastructures portuaires dédiées au déploiement des fermes éoliennes offshore et notamment à la construction de flotteurs (30 hectares aménagés à terre pour accueillir les activités industrielles et environ 31 hectares à flot permettant le stockage temporaire des flotteurs).

Objectifs :

L'ambition du port de Marseille Fos est de pouvoir accueillir les activités portuaires requises pour déployer des parcs éoliens flottants et notamment la construction de flotteurs, en béton ou en acier, à une échelle industrielle ainsi que leur stockage avant remorquage vers un port intégrateur. Les opérations réalisées devront rester compatibles avec le plafond aérien induit par la base d'Istres.

303 M€

Coût total estimé à date



Localisation : Fos-sur-Mer (13)

Occupation actuelle de la parcelle :

Pas d'occupation. Môle Central face darse 2, Zone industrialo-portuaire (ZIP).



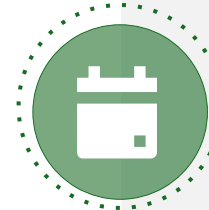
Processus de participation :

- Concertation préalable fin 2024 ;
- Concertation continue du GPM en cours.



Études disponibles et/ou en cours :

Les études de programmation, les études techniques préliminaires et les reconnaissances associées sont achevées, de même que les inventaires 4 saisons.



État d'avancement du projet :

Les études d'impact sont en cours de finalisation. Le marché de conception-réalisation permettant la réalisation des travaux est en cours de préparation. La procédure destinée à choisir un premier occupant pour le site est lancée. La décision finale d'investissement est prévue avant mi-2027.



Échéance de mise en œuvre :

Fin 2029



Projets connexes :

Fermes pilotes PGL (réalisé) et EFGL (en cours) ;
Appels d'offre nationaux n°6 et n°10 pour la construction de parcs éoliens en mer.



Impacts et contribution à la vocation territoriale :

- 300 à 1200 emplois directs pour la construction des flotteurs selon leur technologie et leur nature ;
- Les flux de matières premières et produits sont projetés essentiellement par voie maritime, tant en entrée qu'en sortie. Des flux maritimes internes au projet existent également ;
- Les flux routiers concernent principalement le transport des salariés et visiteurs (300 à 1200 véhicules légers/jour) ainsi que quelques acheminements poids lourds (environ 30 poids lourds/jour) ;
- 42,5 ha impactés à terre et 31 ha en mer pour le stockage à flot ;
- Inventaires 4 saisons réalisés montrant des enjeux terrestres et marins limités mais à traiter dans une séquence Eviter-Réduire-Compenser.